

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	27 novembre 2017	Séance du : 6 décembre 2017
		L'An Deux Mille dix-sept, le 6 décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 33</u>	
Présents : 26	Pour : 33	
Absents : 12	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) ; M. Henri JURQUET (Brignac) ; M. Denis MALLET (Cabrières) ; Mme Maryse FABRE (Canet) ; Mme Bénédicte BENARD (Canet) ; M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras) ; Mme Berthe BARRE (Ceyras) ; M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) ; Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) ; Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) ; Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Olivier BRUN (Fontès) ; M. Philippe VENTRE (Lacoste) ; M. Daniel VIALA (Mérifons) ; M. Serge DIDELET (Mourèze) ; M. Francis BARDEAU (Nébian) ; M. Bernard COSTE (Octon) ; M. Claude VALERO (Paulhan) ; M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Joël AZAM (Péret) ; M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) ; Monsieur Jean COSTES (Salasc) ; M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault).

Absents représentés : Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières) représenté par M. Francis BARDEAU (Nébian) ; Mme Sylvie MALMON représentée par M. Henri JURQUET (Brignac) ; Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan) ; Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), représentée par M. Olivier BRUN (Fontès).

Absents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) ; M. Claude REVEL (Canet) ; M. Marc FAVIER (Canet) ; M. Michel SABATIER (Canet) ; M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) ; M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) ; Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) ; Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) ; M. Alain SOULAYROL (Liausson) ; M. Laurent DUPONT (Paulhan) ; M. Gérald VALENTINI (Valmasque) ; M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

**Objet : Budget annexe « Office de tourisme du Clermontais » – Décision modificative n°1.**

Monsieur COSTE propose aux membres du conseil de retenir les ajustements budgétaires suivants :

- Augmentation du chapitre 012 frais de personnel de 13 000 euros, expliquée par :
  - Le reclassement d'un agent, à partir de septembre 2017 : + 11 500 euros,
  - Un renfort saisonnier : + 1 500 euros.

La diminution des dépenses d'investissement non consommées permet d'assurer l'équilibre des sections.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
	<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2017</i>	428 133,23		<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2017</i>	428 133,23
012	Charges de personnel	+ 13 000,00			
023	Virement à section investissement	- 13 000,00			
<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>	<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>
<b>Total section fonctionnement (inchangé)</b>		<b>428 133,23</b>	<b>Nouveau total section fonctionnement (inchangé)</b>		<b>428 133,23</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel Section investissement – Total BP 2017</i>		28 358,75	<i>Rappel Section investissement – Total BP 2017</i>		28 358,75
Op. 10	Opération d'investissement	- 13 000,00	021	Virement section de fonctionnement	- 13 000,00
<b>Total DM 1</b>		<b>- 13 000,00</b>	<b>Total DM 1</b>		<b>- 13 000,00</b>
<b>Nouveau total section investissement</b>		<b>15 358,75</b>	<b>Nouveau total section investissement</b>		<b>15 358,75</b>

Cette proposition a reçu l'avis favorable des commissions moyens généraux et aménagement, environnement et développement durable réunies le 29 Novembre 2017.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget annexe « Office de tourisme du Clermontais » telle que présentée ci-dessus

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2017 du Budget annexe « Office de tourisme du Clermontais »

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20171219-2017-12-06-07-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2017  
Date de réception préfecture : 20/12/2017